

Espérance de scolarisation

Comme dans le cas de l'espérance de vie, on peut calculer une espérance de scolarisation :

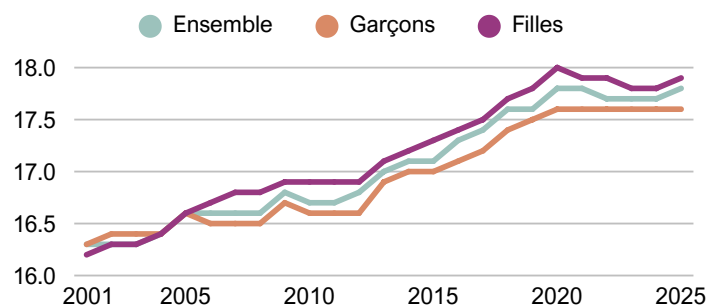
17,8 années

Nombre d'années que les enfants de 4 ans peuvent s'attendre à passer en formation (fin d'études vers l'âge de 22 ans).

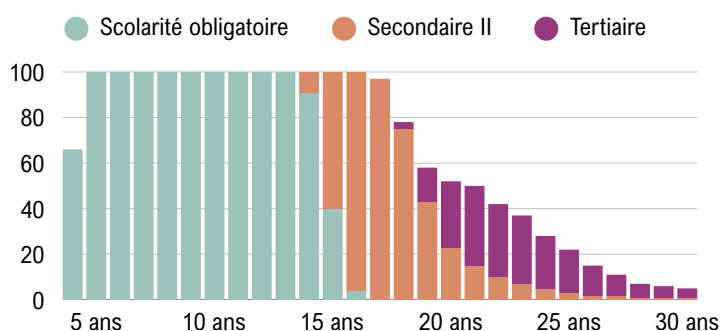
+18 mois

depuis 2001.

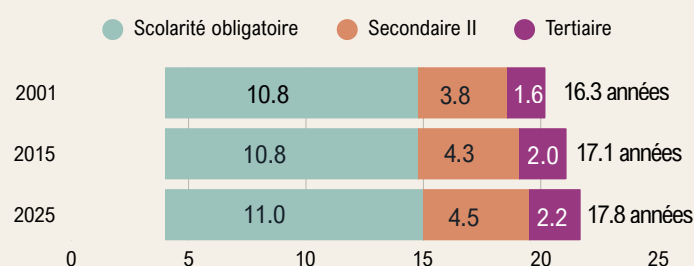
Espérance de scolarisation à 4 ans, 2001 à 2025



Taux de scolarisation selon l'âge, 2025



Espérance de scolarisation à 4 ans selon le degré, 2025



N.B. En raison des arrondis, l'espérance totale peut différer légèrement de la somme des espérances selon le degré d'enseignement.

Facteurs d'évolution

Modification de lois relatives au système d'enseignement

Concordat HarmoS (obligation de scolarisation à 4 ans, changement de la date de référence pour l'entrée à l'école primaire), formation obligatoire jusqu'à 18 ans [FO18] instaurée dans le cadre de la Constitution genevoise.

Objectifs fixés pour l'instruction publique

Certifier 95% des jeunes au plus tard à 25 ans (Suisse).

Type et complexité des parcours scolaires

Choix d'orientation des élèves vers des filières plus ou moins longues, redoublements, réorientations, tendance à poursuivre de plus en plus des études tertiaires.

Événements conjoncturels

Conjoncture économique (opportunités d'emploi plus ou moins grandes), pandémie de COVID-19 (marché du travail particulièrement tendu, séjours linguistiques et voyages plus difficiles à entreprendre).

Pour comprendre

Espérance de scolarisation : estimation moyenne du nombre d'années de scolarité qu'une personne peut s'attendre à avoir au cours de sa vie. Elle est égale à la somme des taux nets de scolarisation observés aux différents âges (de 4 à 30 ans). C'est une mesure transversale, reflet de la scolarisation au cours d'une année donnée, et non une mesure longitudinale qui prendrait en compte les trajectoires scolaires des individus.

Taux de scolarisation : nombre de personnes résidant à Genève, scolarisées dans une école du canton (ou dans un autre canton suisse pour le niveau tertiaire), rapporté à l'ensemble de la population résidente du même âge à la même date.

Périmètre : population résidant dans le canton de Genève, âgée de 4 à 30 ans. Les élèves ayant leur domicile hors du canton ne figurent ni au numérateur (population scolarisée) ni au dénominateur (population résidente).

Source des données :

SRED/nBDS ; OFS/SIUS ; SRED/relevé des élèves et étudiants ; OCSTAT/population résidente

Retrouvez sur la page des [Repères et indicateurs statistiques \(RIS\)](#) l'ensemble des résultats : une fiche synthétique, des tableaux et graphiques téléchargeables